AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Bulletin N°8
24 Mars 1982

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE
(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX — Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

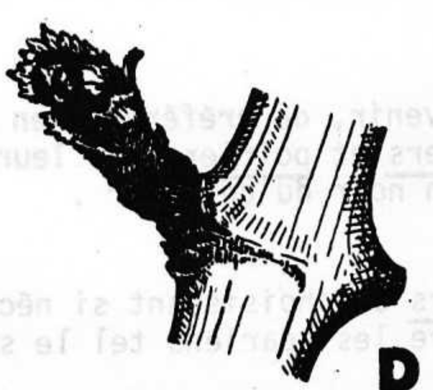
Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83
ABONNEMENT ANNUEL : 85 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

VIGNE

EXCORIOSE -

Le traitement d'hiver à base d'arsénite de soude peut être complété ou remplacé par deux traitements de débourrement effectués le premier au stade C à D et le second au stade D-E





C — Pointe verte | D — Sortie des feuilles | E — Feuilles étalées

Les matières actives et associations utilisables sont les suivantes (en grammes de M.A./hl) :

- dichlofluanide 200 (Euparène)
- dithianon 50 (Delan)
- folpel 150 (nombreuses spécialités)
- mancozèbe 280 (Dithane, Sandozèbe)
- métirame de zinc 320 (Polyram)
- propinèbe 280 (Antracol)
- cymoxamide (ancien curzate) nombreuses associations et spécialités
- captafol + folpel (Mycodifol)
- phoséthyl Al + folpel (Mikal)
- mancozèbe + folpel (Mancofol)
- manèbe + méthylthiophanate (Organil, Peltar)
- milfurame + folpel (Vamin, Caltan)

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant G.Touzza - CPPAP N° 478 AD

...../.....

ARBRES FRUITIERS

ATTENTION AUX ABEILLES DANS LES VERGERS EN FLEURS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les poiriers sont arrivés au stade sensible dans toutes les régions ainsi que les pommiers situés en régions précoces .

Les dernières pluies et le développement végétatif ont le plus souvent fait disparaître le traitement effectué au stade C3, mais aucune contamination n'a été observée (températures trop basses) .

En cas de remontée des températures et de risques (1) à partir des 26-27 Mars, la protection fongicide devra être renouvelée ou commencée dans tous les vergers où la Tavelure a été présente en 1981 .

Si au cours d'une contamination (voir Bulletin Technique précédent) la période pluvieuse se poursuit et que le verger ne soit plus protégé, on effectuera un traitement même sous la pluie en choisissant la matière active propre à stopper l'évolution du champignon depuis le lessivage du produit appliqué lors du traitement précédent .

(1) - Stations (météorologiques) permettant de mieux connaître l'évolution régionale du temps :
Carpentras 63.30.99 - St-Rémy-de-Provence 92.03.96 - Marignane 89.29.25 - St-Auban 64.17.47 .

BACTERIOSE DU POIRIER (Pseudomonas syringae) -

Dans les vergers de poiriers où cette maladie a été observée en 1981, on effectuera un traitement à l'oxyquinoléate de cuivre (Quinolate 400) à la dose Tavelure 80 g de M.A./hl, à la chute des pétales (stade G), puis au début de la chute des poirettes non fécondées, soit une dizaine de jours plus tard .

PSYLLE DU POIRIER -

Dans les vergers non traités en Janvier on peut apercevoir des larves .Mais pour le moment aucune intervention n'est efficace. Ces larves sont déjà âgées sur poiriers en fleurs en zones précoces, tandis qu'en régions plus tardives ces larves jeunes sont en partie protégées dans les inflorescences non encore ouvertes .

On devra donc attendre pour intervenir la sortie des jeunes larves de la prochaine génération issues des oeufs déposés sur les jeunes pousses .

Un avis ultérieur en précisera la date .

TORDEUSES Pandemis - Eulia -

Dans les vergers surtout de pommiers ayant subi des dégâts en 1981 sur pousses ou sur fruits, on interviendra avant floraison au stade D (ou au stade E sur poiriers) avec deltaméthrine 1,75 g M.A./hl (Décis) et à nouveau à la chute des pétales(stade G) seulement en cas de très fortes attaques avec méthomyl 75 g M.A./hl (Lannate) sur pommiers ou deltaméthrine sur poiriers .Ces deux produits sont également efficaces sur les pucerons .

PUCERONS -

Surveiller leur présence pour intervenir, de préférence en dehors de la floraison, principalement sur pucerons mauves (= cendrés) sur pommiers et poiriers dès leur apparition et avant qu'ils ne déforment les feuilles .De même pour le puceron noir du cerisier .

OIDIUM -

Poursuivre la protection sur pommiers en choisissant si nécessaire :
- un produit également valable contre les acariens tel le soufre mouillable ou mieux poudrage (durant la floraison) ;
- ou un fongicide-acaricide comme chinométhionate (Morestan) ou binapacryl (Ambox). Ces deux derniers en dehors de la période de floraison.
- ou un des autres anti-Oïdium .

Sur abricotiers, pêchers et nectarines les attaques de l'Oïdium sur jeunes fruits peuvent être très précoces sur les variétés sensibles.

La cadence des traitements demeure principalement fonction de l'état sanitaire du verger, des conditions climatiques et de la sensibilité du végétal.

Ajouter bipirimate (nombreuses spécialités) et fénarimol (Rimidine, Rubigan) à la liste déjà donnée.

RUGOSITE DES POMMES -

Dans le cas où un pesticide susceptible d'accentuer la rugosité (benzimidazoles, captafol, doguadine fénarimol, etc...) serait employé pendant les 5-6 semaines suivant la floraison, il est conseillé d'y adjoindre en mélange un produit destiné à limiter cet effet comme Epargol ou Golclair (tous les deux à base de soufre).

ACARIEN ROUGE (P. ulmi)-

Les éclosions n'ont pas encore débuté, il est donc trop tôt pour intervenir.

MONILIA -

Poursuivre la protection notamment des abricotiers, pêchers et nectariniers en cas de risques de pluies jusquà la chute complète des pétales, et la commencer sur cognassiers pour éviter les attaques de ce champignon sur jeunes pousses surtout sensibles à la floraison et sur les cerisiers proches de la floraison.

..../....

ARBRES FRUITIERS (Suite)

CHENILLES DEFOLIATRICES -

Présents sur de nombreuses espèces mais particulièrement nuisibles aux cerisiers ces ravageurs sont visibles dès la fin de la floraison. On utilisera de préférence un insecticide également valable contre les pucerons tel azinphos (nombreuses spécialités) 40 g de M.A./hl, méthidathion (Ultracide) 30 g de M.A./hl, méthomyl (Lannate) 50 g de M.A./hl, phosalone (Azofène, Zolone) 60 g de M.A./hl, etc ....

COUPE-BOURGEONS -

Dès l'apparition des dégâts utiliser méthomyl (Lannate) notamment sur les jeunes plantations non encore en production ; les surveiller fréquemment.

ACARIOSE DU CERISIER -

En cas de doute sur la présence de cet acarien et de ses dégâts (voir Bulletin Technique précédent) consulter votre conseiller agricole local ou notre Service.

I RAVAGEURS DU SOL DES CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

En traitement de sol les produits employés sous forme de granulés ou microgranulés ont une durée d'action plus longue que sous forme de pulvérisation.

Les traitements localisés permettent d'économiser du produit ; les doses/ha seront réduites en fonction de la surface effectivement couverte par le traitement.

Quelle que soit la forme d'application ; le produit doit être incorporé au sol sur une faible profondeur. Il est aussi quelquefois possible d'effectuer une pulvérisation sur la culture contre les mouches adultes.

Les cultures continues sur une **même** parcelle, **permettent le maintien** d'un fort taux d'infestation en mouches.

Il est souhaitable de ne pas utiliser toujours le **même** produit afin d'éviter les phénomènes de résistance.

MOUCHE DE LA CAROTTE (sur carotte et persil)

Le traitement de sol par épandage de microgranulés ou pulvérisation abondante (2 à 3000 l/ha) correctement incorporé au sol sur 15-20 cm permet d'assurer une protection satisfaisante.

Il est possible de l'effectuer avant semis ou en différé avant le buttage des carottes de printemps sans toucher le feuillage.

En zone infestée et sur carotte d'automne, il peut être nécessaire d'effectuer des pulvérisations sur le feuillage dès la fin de la rémanence des microgranulés dans le sol (aux alentours du 15 Septembre).

Ces traitements cessent de devenir utiles un mois avant la récolte.

Produits utilisables :

Produits utilisables	Traitements de sol: granulés g M.A./ha	Traitements de sol: pulvérisation g M.A./ha	Traitements en pulvérisation sur le feuillage (g M.A./hl)
Bromophos-éthyl (Nexagan)	5400	5400	60
Bromophos-méthyl (Nexion)	NON	NON	50
Carbofuran (Curater)	1000 localisé	NON	NON
Chlorfenvinphos (Birlane)	5000	5000	50
Diazinon (Basudine)	8000	NON	NON
Dichlofenthion (Tri-vc 13)	6000	NON	NON
Diéthion (Rhodocide)	6000	6000	50
Fonofos (Dyfonate)	2000	NON	NON
Trichloronate (Phytosol	2500	2500	50

MOUCHE DES SEMIS

- Les sols humides, riches en matières organiques et fraîchement travaillés sont des lieux de ponte très attractifs.

Sur HARICOT : Risque d'attaque faible.

Traitement des semences par poudrage :

trichloronate 10 g de M.A. pour 10 kg de graines de semence.

Risques élevés, levée longue : on utilisera en complément l'une de ces deux méthodes, en excluant tout produit utilisé en traitement de semence.

- pulvérisation de la bande de semis (0,20 m) avec :

trichloronate 90 g M.A./hl
chlorfenvinphos 120 g M.A./hl

Sur MELON : Il est conseillé une pulvérisation insecticide en couverture sur le sol recouvrant la terre du poquet juste après le semis avec :

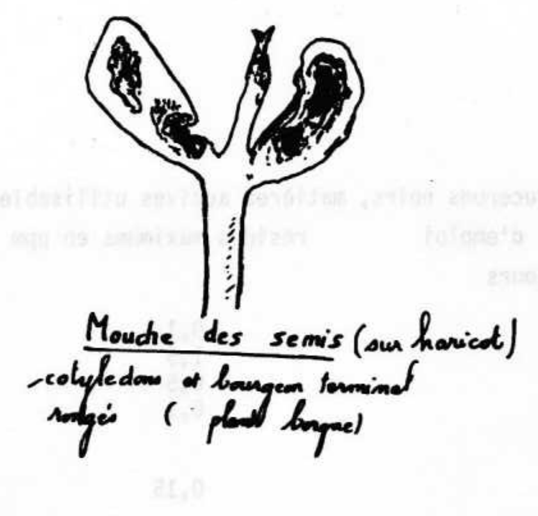
trichloronate 60 g M.A./hl
chlorfenvinphos 60 g M.A./hl

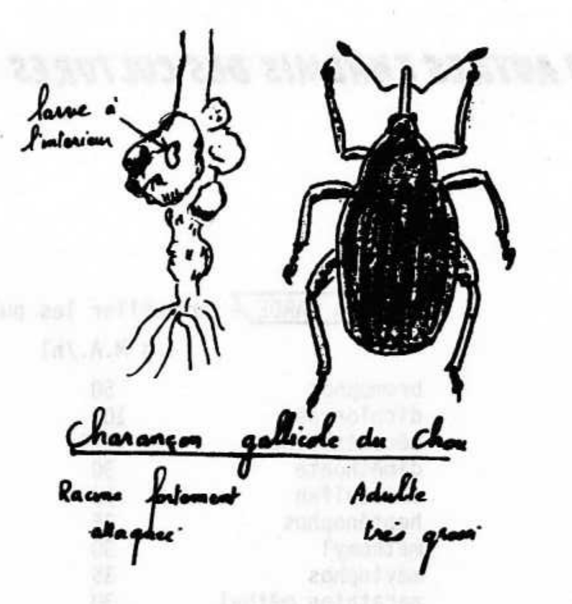
MOUCHE DU CHOU et CHARANCON GALLICOLE

Un traitement général des sols de pépinières est nécessaire.
En présence de nombreux ravageurs, effectuer un traitement de sol localisé à la plantation ou un trempage de plants. Les produits utilisables sont :

	En traitement de sol	En trempage
bromophos éthyl	5400 g M.A./ha	50 g M.A./hl
chlorfenvinphos	6000 g M.A./ha	60 g M.A./hl
carbofuran	1000 g M.A./ha	-
diéthion	5000 g M.A./ha	40 g M.A./hl
trichloronate	2500 g M.A./ha	90 g M.A./hl

REMARQUE : Ne pas utiliser la même matière active en champ et en pépinière.





P 172

MOUCHE DE L'OIGNON

1) - **Semis d'automne** - Effectuer un enrobage de semence avec : trichloronate 40 g M.A./kg.
Il est possible d'effectuer une pulvérisation dès le premier **dépôt d'oeufs : chlorfenvinphos 60 g M.A.; diéthion 100 g M.A./hl, bromophos 50 g M.A./hl et ce jusqu'à 15 jours au plus avant la récolte.**

2) - **Semis de printemps** - Effectuer un traitement de sol avec :

bromophos éthyl 5400 g M.A./ha, chlorfenvinphos 5000 g M.A./HA
chlorpyriphos éthyl 3000 g M.A./ha, diazinon 8000 g M.A./ha
dichlofenthion 6000 g M.A./ha, diéthion 5000 g M.A./ha
fonofos 2000 g M.A./ha, trichloronate 2500 g M.A./ha.

MOUCHE DU CHOU SUR NAVET - Lutte :

1 - Sols sableux : incorporer des microgranulés au semis.

2 - Sols argileux et riches en matières organiques : effectuer deux pulvérisations à 20 et 35 jours après semis.

3 - Sols intermédiaires et forte attaque prévisible : incorporer des microgranulés et effectuer une pulvérisation 35 jours après semis.

Produits utilisables :

1 - Microgranulés : chlorfenvinphos (Birlane) 6000 g M.A./ha
trichloronate (Phytosol) 3000 g M.A./ha
carbofuran (Curater) 1000 g M.A./ha en localisation.

2 - Pulvérisation : chlorfenvinphos 60 g M.A./hl
trichloronate 90 g M.A./hl
diéthion (Rhodocide) 40 g M.A./hl

TAUPINS - VERS BLANCS :

Effectuer un traitement de sol **avant plantation** puis l'incorporer à celui-ci.
Produits utilisables :

Chlorméphos	3 kg/ha
Chlorpyriphos	3 kg/ha
Diazinon	10 kg/ha
Ethoprophos	4 kg/ha
Fonofos	4 kg/ha
Lindane	1,5 kg/ha (à incorporer au moins 3 semaines avant plantation ne pas utiliser sur cucurbitacées-pomme de terre)
Parathion	10 kg/ha
Phoxime	5 kg/ha
Trichloronate	5 kg/ha

II AUTRES ENNEMIS DES CULTURES LEGUMIERES

BETTE à CARDE Surveiller les pullulations de Pucerons noirs, matières actives utilisables :

	g M.A./hl	délai d'emploi	résidus maximums en ppm
bromophos	50	7 jours	
dichlorvos	100	5 "	
décaméthrine	1,25	0 "	0,1
diméthoate	30	15 "	1,5
endosulfan	60	15 "	0,5
hepténophos	35	3 "	0,1
méthomyl	30	7 "	
mévinphos	35	7 "	
parathion méthyl	30	15 "	0,15
phosalone	60	15 "	
pyrimicarbe	37,5	7 "	

CHOU et CHOU-FLEUR Surveiller les pullulations de Pucerons cendrés, matières actives utilisables :

pyrimicarbe	37,5	7 "	
phosalone	60	15 "	
parathion + phosalone		15 "	0,15
éthiophencarbe	50	7	2

ALEURODE du CHOUX Détruire obligatoirement les vieux choux susceptibles d'héberger le ravageur. En présence de celui-ci effectuer très **tôt, deux traitements** à 10 jours d'intervalle avec :

bioresméthrine	6	0 "
cyperméthrine	5	15 "
décaméthrine	1,25	0 "
dichlorvos	100	5 "
naled	100	7 "
pyrimiphos méthyl	500/ha	7 "

FRAISIER (Rappel)

Contre la pourriture grise :
- une application au début de la floraison (D E)
- une application durant la floraison (F G)
- une dernière aux premiers fruits verts bien visibles (stade H)

Surveiller la présence éventuelle des acariens pour intervenir si nécessaire avec un acaricide spécifique parmi les suivants "non dangereux pour les abeilles" et autorisés sur cultures légumières :

- bromopropylate 37,5 g M.A./hl Néoron jusqu'à 15 jours de la récolte.
- chinométhionate 12,5 g M.A./hl Morestan.
- cyhexatin 30 g M.A./hl Mitacid, Plictran poudre mouillable exclusivement jusqu'à 7 jours de la récolte.
- dicofol + tétradifon 50 g + 16 g M.A./hl Kelthion jusqu'à 15 jours de la récolte.


F. Pleine floraison (50 % de fleurs ouvertes).



G. Fin de floraison (chute des pétales et début de nouaison).

H. Premiers fruits verts (bien visibles).

(d'après G. Felici)

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE

P. DUFFAUD